

Sacs de recyclage



Conseils

Il n'est pas nécessaire de sortir son sac jaune à moitié rempli toutes les semaines. Comme pour le bac gris, il est préférable de ne le présenter à la collecte que lorsque qu'il est plein. D'une part, on gaspille moins de matières et d'autre part le camion effectue moins d'arrêts.

Pour ne pas encombrer les trottoirs, et éviter le risque d'ouverture par les animaux il est important de ne sortir son sac que la veille au soir de la collecte.

Utilisation :

Dans les sacs jaunes, on dépose **uniquement** les déchets ménagers recyclables :

- les bouteilles et les flacons en plastique,
- les cartons et les briques alimentaires,
- les emballages métalliques : barquettes et flacons en métal et boîtes de conserve.

Faux-amis :

- les papiers et cartons gras,
- les emballages en polystyrène,
- les films, blisters et sacs en plastiques,
- Les pots de yaourt et autres emballages en plastique fin.



Ne pas les utiliser pour transporter les tontes de pelouse, protéger ses arbustes du gel, ou s'en servir pour les ordures non recyclables.

Les ripeurs ne les collecteront pas.

Modalités de distribution

Les habitants peuvent retirer leurs sacs en mairie avec un justificatif de domicile et selon la composition de leur foyer il pourront bénéficier au maximum à l'année de :

- 1 à 2 pers : 2 rouleaux (50 sacs)
- 3 à 4 pers : 4 rouleaux (100 sacs)
- 5 et + : 6 rouleaux (150 sacs)

**Jetez vos
déchets de
manière
responsable**